

ARS HAUTS-DE-FRANCE

DENOMINATION DU POSTE

MEDECIN/PHARMACIEN CHARGE DE MISSION REFERENT THEMATIQUE (H/F)

- poste situé à Lille -

**DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE
SOUS-DIRECTION VEILLE ET SECURITE SANITAIRE / SERVICE VEILLE SANITAIRE**

CONTEXTE DU POSTE

■ Descriptif du champ d'intervention de la direction (raison d'être) :

Les agences régionales de santé sont dotées de compétences larges dans le pilotage de la mise en œuvre territoriale des politiques de santé. Les missions de sécurité sanitaire s'appuient sur la veille sanitaire, la surveillance épidémiologique et environnementale, le contrôle sanitaire et les inspections dans tous les domaines de compétence de l'ARS, la prévention des risques sanitaires et la gestion des crises sanitaires quand elles surviennent. La direction émet des avis sanitaires pour toute décision impliquant une évaluation des effets sur la santé humaine. Elle prépare les décisions du préfet de département pour les soins soumis à décision administrative.

■ Composition de la direction :

La direction est composée de 3 sous-directions réparties comme suit :

- La Sous-Direction Santé Environnementale
- La Sous-Direction Inspection Contrôle
- La Sous-Direction Veille et Sécurité Sanitaire

La cellule régionale d'hémovigilance et la cellule d'intervention régionale de l'ANSP en région lui sont rattachées.

La Sous-direction VEILLE ET SECURITE SANITAIRE est créée début 2019 par regroupement au sein d'une même sous-direction du service de veille sanitaire, du service zonal de défense et de sécurité et du service des soins psychiatriques sans consentement.

Ces missions recouvrent les domaines de gestion des alertes sanitaires, de préparation du système de santé aux situations exceptionnelles et de contribution de l'ARS à la prise en charge des risques de troubles à l'ordre public, notamment au travers des soins psychiatriques sans consentement.

■ Activité du service et positionnement hiérarchique du poste :

Les missions de veille sanitaire visent à détecter le plus précocement possible tout événement anormal présentant un risque potentiel pour la santé de groupes de population, essentiellement dans les domaines des maladies transmissibles et de l'exposition à des agents toxiques environnementaux.

Pour cela, un système d'alerte est constitué afin de permettre une réponse rapide sous forme d'actions destinées à préserver la santé des groupes de population concernés. Le bon fonctionnement de ce système d'alerte implique la définition précise d'une organisation, de procédures standardisées s'appuyant sur la mise en œuvre de tout ou partie des actions suivantes :

- Recueil de signaux de toute nature ;
- Vérification d'informations ;
- Analyse de données sanitaires et/ou environnementales ;
- Investigation des situations, notamment d'épisodes épidémiques et mise en œuvre de moyens de diagnostic étiologique;
- Mise en place de mesures de gestion immédiates au niveau local ;
- Transmission de l'alerte au niveau adapté

<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de la réponse aux situations d'urgence sanitaire <p>Le service de veille sanitaire (SVS) est en charge d'assurer ces missions à l'échelle régionale. Il est placé au sein de la sous-direction alerte et veille, elle-même située au sein de la direction de la sécurité sanitaire et de la santé environnementale (D3SE). Le SVS est composé d'une équipe pluridisciplinaire spécialisée, dédiée à la gestion et à la réponse aux signaux et alertes.</p>
Le/la titulaire du poste est hiérarchiquement rattaché(e) au responsable du SVS.

MISSIONS PRINCIPALES	
MISSION 1 : Gestion des signaux sanitaires	
▷	Assurer la gestion des alertes selon les procédures en vigueur et notamment les dossiers relatifs aux maladies à déclaration obligatoire et Infections nosocomiales...
▷	Solliciter la Cellule de SpF en région (SpF-CR) pour l'évaluation des signaux sanitaires dans les situations non prévues par un protocole validé ou nécessitant une expertise particulière
▷	Assurer la gestion des situations d'urgence sanitaire au sein du SVS
▷	Participer à l'élaboration et la mise à jour des protocoles et procédures de gestion des signaux sanitaires
▷	Participer à l'utilisation du SI VSS, à la revue hebdomadaire des signaux en cours ou clôturés pendant la semaine ainsi qu'aux réunions régulières d'échange de pratique et de retour d'expérience avec les membres de la plateforme de veille sanitaire
▷	Participer aux permanences de semaine et astreintes médicales de week-end
MISSION 2 : Responsable, en collaboration avec la/les infirmières référentes, de dossiers thématiques	
▷	Responsable de dossiers thématiques se rapportant aux signaux gérés par le SVS (exemples de dossiers thématiques du SVS : légionelloses, tuberculose, IAS, hépatite A etc.), et dont les objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> - de faciliter la coordination entre les services et/ou institutions concernées, dans un rôle d'animation, et de mise en place de protocoles le cas échéant, - d'élaborer et/ou réviser la procédure de gestion de ces signaux par le SVS, - et d'effectuer un point régulier sur les dossiers en cours, qui justifient un suivi à moyen/long terme ;
▷	Encadrement de l'IDE ou des IDE référentes sur les dossiers concernés ;
MISSION 3 : Expertise médicale	
▷	Le médecin chargé de mission peut assurer une fonction de référent sur un thème médical pour l'ensemble de l'ARS.
▷	Le médecin chargé de mission peut se voir confier des missions concourant à la réalisation du programme d'inspection de l'Agence.
▷	Le médecin chargé de mission peut être sollicité pour participer à des groupes de travaux nationaux.
MISSION 4 : Gestion de crise	
▷	Le médecin chargé de mission participe à la gestion de crise au sein de l'ARS.

INTERACTIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE

Partenaires internes :

- Les autres services de l'ARS concernés par la veille sanitaire (SPF-CR, SDSE, DOS)

Partenaires externes :

- CPIAS
- DDPP
- L'Education Nationale
- Les EHPAD et établissement de santé
- Les professionnels de santé libéraux, URPS, Ordres, CPTS
- Communes et intercommunalités
- Les centres de lutte antituberculeuse et autres services de conseils départementaux...

Spécificités liées au poste : (déplacements fréquents : horaires tardifs, etc.)

- Participation aux astreintes médicales de week-end et de jours fériés.
- Permis B requis

Poste soumis à la Déclaration Publique d'Intérêt : OUI

RATTACHEMENT AUX REPERTOIRES NATIONAUX

Réf. RIME :	FP2AFS03 - Conseillère-experte/Conseiller-expert affaires sociales	FP2AFS11 - Chargée/Chargé de surveillance, d'alerte et d'urgence sanitaire
Réf. E-T :	Conseiller-expert / Conseillère-experte en santé publique et environnementale (TSAN000004)	Chargé(e) alertes et d'urgences sanitaires (TSAN000011)
Réf. UCANSS :	0703 – Délégué(e) de l'Assurance Maladie	
Réf. Emploi ARS HDF :	MEDECIN DE VEILLE SANITAIRE	

NIVEAUX STATUTAIRES DU POSTE

FONCTION PUBLIQUE	CC OSS	Contrat de Droit Public**
MISP* /PHISP*/ PH	PC_A	Niv.2
*Groupe RIFSEEP : III		** en référence au cadre de gestion

COMPETENCES REQUISES

Compétences requises* pour le poste :

Compétences	Niveau*
SAVOIRS :	
CONNAISSANCE DU CHAMP (culture, technique) (MS / S / SPE)	4
CONNAISSANCE THEMATIQUE (SANTE / MEDICAL)	4
CONNAISSANCE DES PARTENAIRES (ETS / INSTITUTIONNELS) / APPREHENSION DES ENJEUX TERRITORIAUX	3
PROCESSUS METIER	3
REGLEMENTATION DE LA THEMATIQUE (DROIT DE LA SANTE / CODES (DE L'A.S.F. / DE LA S.P. / DE LA S.S., ...))	2
SAVOIR-FAIRE :	
SUIVI ET INSTRUCTION DE DOSSIERS	4
GESTION DE CRISE	4
CONDUITE DE REUNION / PRISE DE PAROLE EN PUBLIC	3
PORTER UNE STRATEGIE / CONDUIRE LE CHANGEMENT	3
ANIMATION ET COORDINATION DE RESEAU	3
INFORMER ET COMMUNIQUER	3
METHODOLOGIE DE QUESTIONNEMENT / ANALYSE DE BESOIN	3
CONSEIL / AIDE A LA DECISION	3
GESTION DES PRIORITES	3
ESPRIT DE SYNTHESE / PRISE DE RECU / ANALYSE	3
CADRAGE ET SECURISATION DE PROCEDURES	3
REDACTIONNEL	3
REPORTING, TABLEAUX DE BORD	3
PRISE DE NOTES / REDACTION DE COMPTE-RENDUS	3
BUREAUTIQUE (Word, Excel, PowerPoint, Outlook)	3
LOGICIELS METIERS	3

PLANIFICATION DE L'ACTIVITE	2
SAVOIR-ETRE :	
RIGUEUR	3
ALERTER / RENDRE COMPTE	3
TRAVAIL EN EQUIPE / PARTAGE DE L'INFORMATION	3
REACTIVITE / ADAPTABILITE	2
RESISTANCE A LA PRESSION / MAITRISE DE SOI	2
DISCRETION / CONFIDENTIALITE	2
DISPONIBILITE / PONCTUALITE	2
SENS DU SERVICE (PUBLIC)	2

* Niveaux de compétences : 2 = Pratique, 3 = Maîtrise ; 4 = Expertise

Dépôt de candidature :	ars-hdf-drh-candidatures@ars.sante.fr
Information sur le poste :	anne.capron@ars.sante.fr
Date limite de candidature	02/06/2024